

Monsieur le Président, chers collègues,

Cette session peu chargée m'incite à revenir sur les décisions que nous avons prises l'an passé à la même époque pour les relier à l'actualité qui conduit notre groupe socialiste vert et républicain à déposer un vœu concernant le sommet de Copenhague sur le réchauffement climatique.

En septembre 2008 nous avons lancé un schéma départemental des espaces naturels sensibles qui aurait dû conduire, en mars dernier, à des assises des espaces naturels sensibles. On peut penser qu'elles auront lieu prochainement et ce sera un engagement certain en faveur de la biodiversité.

En septembre 2008 également, nous avons engagé, avec les chambres consulaires, le projet « Planète Loiret », auquel nous avons ensuite alloué un budget de plus de 40 000 euros et qui a abouti à la création d'un site Internet dédié au développement durable de notre département.

Nul doute que ce dispositif sera un atout pour le Loiret lorsque nous serons conduit à élaborer, dans le cadre de la loi Grenelle 2, un plan-climat départemental.

Plus récemment, les élus de la commission des routes ont participé au congrès de la FNCCR, fédération nationale des collectivités concédantes et régies, congrès dont la crise écologique était un des thèmes principaux. On peut grossièrement résumer le concept de crise écologique à la conjonction de la perte de biodiversité, de la pénurie de

sources d'énergie primaires et des conséquences climatiques de l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Tous ces aspects de la crise écologique sont bien entendu d'envergure planétaire.

Au cours de ce congrès, une conférence donnée par Jean-Louis Étienne a une nouvelle fois souligné l'urgence des mesures à prendre contre le phénomène de réchauffement climatique.

Au même moment, notre président, Nicolas Sarkozy, abordait ce sujet à New York, dans le cadre des Nations Unies.

En effet, c'est dans ce cadre qu'a été adoptée la Convention cadre sur le réchauffement climatique qui a permis le protocole de Kyoto et dont les pays membres se réunissent à nouveau, en décembre, à Copenhague.

Le groupe international sur l'évolution du climat, réuni par les gouvernements du monde entier, a établi que le réchauffement qu'il constate est dû à l'activité humaine et peut conduire à une élévation moyenne de la température de la planète de 1,5° à 4°, peut-être plus compte tenu du fait que les dernières mesures s'avèrent plus inquiétantes que prévu.

Selon ces mêmes experts, si l'élévation de température devait dépasser les 2°, nous devrions nous attendre à des bouleversements sans précédent qui affecteraient tous les pays du monde.

L'élévation du niveau des océans, la multiplication d'événements climatiques exceptionnels, la désertification de territoires actuellement fertiles sont des catastrophes qui ne sont malheureusement plus hypothétiques.

À ce compte-là, un certain nombre des décisions que nous prenons au jour le jour peuvent paraître dérisoires mais nous devons garder confiance dans la capacité que nous avons à prendre en compte l'urgence climatique et à remédier efficacement aux dangers, sans nourrir de faux espoirs en une quelconque technologie miraculeuse.

Nos concitoyens modifient peu à peu leurs habitudes pour peser sur les émissions de gaz à effet de serre. À travers Planète Loiret, notre département a montré, comme beaucoup d'autres collectivités, qu'il souhaitait également s'engager dans ce sens. Je souhaite que cette initiative prenne rapidement la plus grande ampleur.

Le vœu présenté par le groupe socialiste vert et républicain tend à mobiliser notre département aux côtés d'associations reconnues pour inciter le gouvernement français et le Président à aller le plus loin possible avec nos partenaires européens lors de la négociation de Copenhague.

J'invite tous mes collègues à examiner ce texte sans parti pris et à l'adopter.

Je vous remercie